



Friedrich Merz ne semble pas comprendre l'expression « La dignité humaine est inviolable ».

« La dignité humaine est intangible » – Vraiment ?

Le concept philosophique de dignité humaine est le fondement de la civilisation occidentale actuelle : tout lui est subordonné. Sa perte signifierait un retour à une nouvelle guerre de Trente Ans.

Peter Hänseler

ven. 11 sept. 2026 17 min de lecture

Le texte suivant est la transcription d'un discours prononcé par Peter Hänseler le 5 septembre 2026, lors de l'événement «[Le courage d'être éthique](#)» à Sirnach.

La guerre de Trente Ans prit fin en 1648. Les belligérants prirent conscience que la poursuite du conflit mènerait l'Europe à la ruine totale.

C'est grâce à cette douloureuse prise de conscience que nous disposons du principe fondamental du droit international : la reconnaissance de la souveraineté des entités étatiques, quelles que soient leur taille ou leur forme de gouvernement. Les changements sociaux qui en ont résulté – le recul de l'influence de l'Église ainsi que le développement et l'instauration des droits civils et de la société civile – ont à leur tour jeté les bases d'une période importante de développement dans les domaines de la science, de l'art, de la culture et de l'économie. C'est à cette période que nous devons les réflexions philosophiques d'Emmanuel Kant.

Les idées de Kant sur la dignité humaine étaient le fruit du mouvement intellectuel de cette époque, que nous appelons les Lumières. Elles auraient été impossibles sans les expériences douloureuses de l'une des guerres les plus sanglantes de l'histoire, qui avait eu lieu 200 ans plus tôt.

Le « Faust » de Goethe, l'une des œuvres littéraires les plus débattues sur le plan philosophique de tous les temps – et pas seulement dans le monde germanophone –, fut publié pratiquement à la même époque. Lorsque le personnage de la « Promenade de Pâques » déclare : *"Ici, je suis un homme, ici je peux l'être !"*, cette brève phrase revêt une signification qui dépasse largement le cadre de la littérature.



"Ici, je suis un homme, ici je peux l'être." Johann Wolfgang von Goethe

Deux cents ans plus tard, en 2026, nous nous réunissons à nouveau pour interroger le cœur philosophique des réflexions de Kant, de Goethe et de leurs contemporains — à savoir, la dignité humaine. Qu'est-ce qui a changé depuis lors ? Avons-nous progressé — sur le plan épistémologique et, surtout, dans notre réalité quotidienne — depuis le début du XIXe siècle ?

Les sociétés occidentales ne manquent certes pas d'écrits, d'explications, de livres ou de films — pas plus qu'elles ne manquent d'écoles, d'universités et d'autres établissements d'enseignement supérieur. Paradoxalement, cependant, nos sociétés

manquent encore d'éducation, de courage et de modèles vivants. Elles manquent d'intellectuels et de personnalités authentiques — des modèles dont le caractère et les actions puissent servir de guide aux masses, et même leur permettre de puiser de la force dans les moments difficiles.

Comme ceux-ci sont pratiquement inexistants, la démocratie s'en trouve inévitablement compromise. Dans la société occidentale, cependant, la démocratie est *exclusivement* comprise et interprétée comme un concept de gouvernement par les partis. Triste conséquence : les partis contrôlent la société et, par conséquent, se contrôlent eux-mêmes. Personne ne contrôle les partis.

Ainsi, les acquis philosophiques et civilisationnels ne deviennent rien de plus qu'une rhétorique creuse. Tant que les législateurs feront passer les intérêts de leurs bienfaiteurs et de leurs partis politiques avant leur liberté de conscience garantie par la loi — et donc avant la volonté de leurs électeurs —, rien de fondamental ne changera à cet égard.

Ce qui nous amène au cœur de notre sujet d'aujourd'hui — la question qui hante tant de personnes confrontées aux réalités sociales les plus rudes : la dignité humaine comme fondement premier de tous les autres acquis de la civilisation.

Pour comprendre la dignité humaine, il faut une compréhension élémentaire du bien et du mal — c'est-à-dire l'éthique.

L'éthique, quant à elle, relève du domaine de la moralité — c'est-à-dire l'ensemble des idéaux, valeurs, règles et jugements qui orientent l'action.

Mais sur quoi les gens fondent-ils leurs valeurs aujourd'hui ? Des termes tels que « valeurs » et « règles » ont été délibérément vidés de leur substance et de leur sens depuis des années. Le fondement de l'action humaine — ces valeurs si souvent citées — est ainsi délibérément et systématiquement dévalorisé. Pour expliquer l'état des sociétés actuelles et trouver une voie vers leur redressement, nous devons désormais remonter très loin dans notre histoire et creuser plus profondément, car ce qui allait autrefois de soi n'est plus une évidence. Nous devons revenir aux origines, examiner la société humaine à la loupe, revivre en quelque sorte les Lumières d'un point de vue épistémologique, et repenser et redéfinir les termes qui nous viennent si facilement à la bouche — valeurs, règles, moralité, dignité, décence — afin de prendre conscience des mauvais chemins que nous avons empruntés et de nous éveiller véritablement. Ce faisant, nous devrions prendre pour modèle Kant, qui a dit :

« Les Lumières, c'est la sortie de l'homme hors de l'état de minorité dont il est lui-même responsable. L'état de minorité est l'incapacité de se servir de son entendement sans la conduite d'un autre. »

EMMANUEL KANT, « RÉPONSE À LA QUESTION : QU'EST-CE QUE LES LUMIÈRES ? », DANS : *BERLINISCHE MONATSSCHRIFT*, VOL. 4, DOUZIÈME NUMÉRO, DÉCEMBRE 1784, P. 481-494



Faites vivre les idées d'Emmanuel Kant et mettez-les en pratique — ne les étouffez pas

L'Encyclopédie Brockhaus, dans sa dernière édition imprimée datant de 2006, précise :

« La dignité humaine est la valeur spirituelle et morale inaliénable de chaque être humain en tant que telle. Elle est liée (selon une formulation de la Cour constitutionnelle fédérale) au droit de l'être humain à être reconnu et respecté, ce qui interdit de réduire une personne à un simple objet de l'État ou de la soumettre à un traitement qui remet fondamentalement en cause son statut de sujet. »

Cela semble bien. – L'Encyclopédie Brockhaus de l'époque poursuit en disant :

« Selon l'article 1, paragraphe 1 de la Loi fondamentale, la dignité humaine est inviolable : la respecter et la protéger (contre les violations commises par autrui) est une obligation qui incombe à toutes les autorités de l'État. Cela marque une rupture avec la primauté de l'État, plaçant la dignité humaine au sommet de l'ordre juridique. L'inviolabilité signifie que toute atteinte à la dignité humaine est inadmissible. Une telle atteinte constitue un traitement dégradant d'une personne réduite à un simple objet. »

BROCKHAUS 2006

En incluant cette déclaration dans l'article 1er de la Loi fondamentale, le législateur a *délibérément* cherché à placer la dignité humaine au-dessus de tout le reste. La dignité humaine doit donc être comprise comme le concept primordial qui sous-tend les droits fondamentaux qui s'ensuivent. Restreindre les droits fondamentaux conduit ainsi à l'érosion ou à la destruction de la dignité humaine.

Kant, pour sa part, considère le concept de dignité comme une valeur inconditionnelle et incomparable à laquelle tous les êtres humains ont droit de manière égale et qui leur est inhérente. À cet égard, il distingue la dignité intérieure — qui repose sur le simple fait d'être humain — de la dignité extérieure — celle qu'une personne manifeste dans ses interactions avec les autres et avec la société.

Le professeur Bielefeldt a écrit en 2008 :

« Parce qu'ils sont ancrés dans la dignité humaine, les droits de l'homme jouissent également du statut exceptionnel de droits « inaliénables ». »

HEINER BIELEFELDT, *LA DIGNITÉ HUMAINE : FONDEMENT DES DROITS DE L'HOMME*, ÉTUDE DE L'INSTITUT ALLEMAND DES DROITS DE L'HOMME, BERLIN, DÉCEMBRE 2008, P. 4.

Ce qui était énoncé en 2008 comme une évidence, sans grande solennité, est aujourd'hui largement contesté — surtout en Occident. Les droits de l'homme dits « indivisibles », jadis arme politique dans l'affrontement des systèmes, sont désormais ouvertement érodés, y compris en Occident, pour des fins politiques. Pour les uns — les Suisses, par exemple — ils sont un acquis ; pour d'autres — Russes, Ukrainiens, Palestiniens — ils ne sont même plus officiellement niés, mais simplement ignorés. Les choses ont empiré au point que l'humanité même de ces populations est niée. Les Palestiniens sont traités d'animaux, sans que l'opinion publique ne s'en émeuve vraiment.

Cela réduit à l'absurde la notion et la définition de la dignité humaine — qui a été consacrée de manière si éloquente et si marquante dans toutes sortes de chartes, de constitutions et de déclarations.

Exemples :

- à l'article 1er de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948
- dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, article 1er
- et en des termes pratiquement identiques dans la Loi fondamentale de la République fédérale d'Allemagne et à l'article 7 de la Constitution suisse.

Cette érosion de concepts durement acquis — tant sur le plan moral que sur le fond — ferait chaque jour la une des journaux en Occident si celui-ci prenait encore au sérieux sa propre philosophie, son histoire juridique et ses principes éthiques et moraux.

Au lieu de gros titres dans tous les grands journaux appelant à des manifestations, au lieu de foules dans les rues, au lieu de procès pour les violations persistantes de la dignité humaine, cette faillite politique et morale du quatrième pouvoir ne mérite même pas une brève mention en page 5. Quant aux gardiens culturels et historiques du savoir — intellectuels, artistes, professeurs d'université —, ils s'enferment pour la plupart dans leurs tours d'ivoire et n'en sortent que pour s'entretenir avec les puissants du jour, jamais pour les confronter à la réalité et les appeler à répondre de leurs actes au regard du droit applicable.

Les partis qui contrôlent ces sociétés s'en accommodent, car ce sont eux qui ont créé cette situation. Au nom de qui ? Pour le compte de qui ?

La dignité humaine est ainsi bafouée quotidiennement, en contradiction avec les promesses constitutionnelles.

L'étude de 2008 sur la dignité humaine mentionnée plus haut précise par ailleurs :

« Le respect de la dignité humaine est une prémisse indispensable à toutes les obligations morales et juridiques. Il constitue donc le fondement rationnel de l'ensemble du système juridique. »

HEINER BIELEFELDT, *LA DIGNITÉ HUMAINE : FONDEMENT DES DROITS DE L'HOMME*, ÉTUDE DE L'INSTITUT ALLEMAND DES DROITS DE L'HOMME, BERLIN, DÉCEMBRE 2008, P. 4.

Dans cette optique, examinons les documents politiques actuels et la manière dont ils sont mis en œuvre dans la realpolitik :

La Charte des droits fondamentaux de l'UE s'applique à tous ses États membres. Bien qu'elle ne s'applique pas directement à la Suisse, celle-ci est étroitement liée à l'UE par des accords bilatéraux ; les droits fondamentaux de l'UE revêtent donc indirectement une importance considérable pour la Suisse. Les articles 21 et 22 de cette Charte de l'UE stipulent :

Article 21 — Non-discrimination

- 1. Est interdite toute discrimination fondée notamment sur le sexe, la race, la couleur, l'origine ethnique ou sociale, les caractéristiques génétiques, la langue, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou toute autre opinion, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle.*
- 2. Dans le champ d'application des traités et sans préjudice de leurs dispositions spécifiques, toute discrimination fondée sur la nationalité est interdite.*

Article 22 — Diversité culturelle, religieuse et linguistique

L'Union respecte la diversité culturelle, religieuse et linguistique.

Penchons-nous maintenant sur les réalités dans les pays occidentaux :

Le chancelier allemand Merz a publiquement remercié Israël d'avoir fait le « sale boulot dans la lutte contre l'Iran ». Le 17 juin 2025, s'exprimant à la télévision allemande en marge du sommet du G7 au Canada, il a déclaré textuellement :

« Madame Zimmermann, je vous suis reconnaissant d'avoir utilisé l'expression "sale boulot". C'est le sale boulot qu'Israël accomplit — pour nous tous. Nous sommes, nous aussi, touchés par ce régime. Ce régime des mollahs a semé la mort et la destruction dans le monde. »

INTERVIEW DE LA ZDF AVEC LE CHANCELIER FÉDÉRAL FRIEDRICH MERZ LE 17 JUIN 2025, EN MARGE DU SOMMET DU G7 À KANANASKIS (CANADA). L'INTERVIEW ÉTAIT MENÉE PAR DIANA ZIMMERMANN, DIRECTRICE DU STUDIO DE LA ZDF À BERLIN.

Selon la ZDF, Merz s'est dit « reconnaissant envers l'action d'Israël contre l'Iran ».

Un détail illustre clairement la perversité et la dégradation des normes journalistiques : l'expression « sale boulot » provenait à l'origine de la journaliste de la ZDF qui avait auparavant demandé à Merz :

« N'est-ce pas très tentant que les Israéliens se chargent désormais du sale boulot ? »

DIANA ZIMMERMANN, DIRECTRICE DU STUDIO PRINCIPAL DE LA ZDF, 17 JUIN 2025

Le chancelier a ainsi exprimé sa gratitude pour la violation du droit international à l'encontre d'un État souverain, le mépris de tous les droits humains de la population de ce pays et l'atteinte à la dignité humaine de ses représentants, qui ont été délibérément assassinés par les partenaires de l'Allemagne.

Dans cet exemple, on peut observer, presque en passant, l'interaction « normale » entre la politique et les médias qui est désormais monnaie courante en Allemagne.

Le chancelier Merz n'a pas non plus d'objection à ce qu'Israël commette un génocide à Gaza. Le droit d'Israël à exister est important pour le chancelier, tout comme il l'est pour l'ensemble du gouvernement allemand. Le fait que cela alimente

le génocide perpétré par Israël contre les Palestiniens — et viole ainsi la Charte de l'UE — n'a aucune importance.

Le 6 août 2026, le président polonais Nawrocki a tenu les propos suivants au sujet de la Russie et de son peuple :

« Qu'ils tuent les "Soviétiques" là où ils les ont attaqués — cela ne nous fait aucun mal, à nous les Polonais. Sur cette question, ils peuvent toujours compter sur notre aide, car chaque fois qu'un Moscovite est touché, la Pologne vient à la rescousse, même si elle ne participe pas directement à cette guerre. C'est là que réside l'intérêt stratégique de la Pologne. »

LE PRÉSIDENT NAWROCKI, LE 6 AOÛT 2026



Il approuve avec le sourire le massacre des Russes — Nawrocki

Tout le monde se souvient sans doute encore de l'intervention du journaliste allemand de la FAZ, Martens, lors de la conférence de presse organisée à l'occasion de la visite de Zelensky à Belgrade. Martens a demandé à Zelensky, en toute impunité, en présence du président serbe :

« Quelles mesures concrètes pouvons-nous prendre pour vous aider à tuer davantage de Russes ? »

MICHAEL MARTENS, BELGRADE, 8 AOÛT 2026



Michael Martens, de la FAZ — s'exprime à la manière de Goebbels et de Himmler

Le 9 octobre 2023, Yoav Gallant, alors ministre israélien de la Défense, a déclaré ce qui suit en annonçant le blocus total de la bande de Gaza :

« Nous combattons des bêtes humaines et nous agissons en conséquence. »

YOAV GALLANT, 9 OCTOBRE 2023



Yoav Gallant — un être humain au grand cœur

Ces propos ne suscitent aucune levée de boucliers en Allemagne. À ce jour, l'Occident refuse même de critiquer ces déclarations. Pire encore, Israël bénéficie d'un soutien inconditionnel dans toutes ses actions.

Le ministre israélien de la Police, Ben Gvir, appelle à l'assassinat de 30 à 40 Palestiniens dans la bande de Gaza. Chaque jour. Et ces assassinats ont lieu. À Gaza, au Liban, en Cisjordanie.

Y a-t-il eu la moindre critique, sans parler de protestation, de la part de l'UE — qui se targue pourtant de défendre les droits fondamentaux ? Des sanctions ? Non, mais une aide militaire et un soutien politique abondants.

Ces quelques exemples montrent que les droits de l'homme sont délibérément divisés — voire appliqués de manière sélective — en Occident. Pour certains, ils s'appliquent ; pour d'autres, non seulement ils sont remis en cause publiquement, mais ils sont carrément refusés aux personnes concernées.

Cela s'est déjà produit en Europe. La sélection. À l'époque, elle avait lieu sur les rampes, à Auschwitz et ailleurs. Les Juifs, les Russes, les Ukrainiens — tous les « Soviétiques » — à gauche ; les autres à droite.

En raison de leur histoire, les Juifs d'Allemagne bénéficient aujourd'hui d'un soutien particulier de l'État. Cela ne s'applique pas aux autres nations mentionnées qui ont pourtant souffert tout autant.

Les Russes sont les Juifs de l'ère moderne. Ils font généralement l'objet d'un traitement inégal. Il ne reste plus aucune trace des « valeurs » de la Charte de l'UE ou des législations nationales.

Cette violation des normes civilisationnelles s'applique aux comptes bancaires, aux questions de visas, à la participation à des événements sportifs et culturels, ainsi qu'au traitement réservé à la nation au sein d'organisations internationales telles que l'OSCE, le Comité olympique, le Conseil de l'Europe, etc. Si un drone s'écrase n'importe où en Europe occidentale, ce sont « les Russes ». Si des armes à feu sont trouvées dans les bois, ce sont « les Russes ». Si l'Ukraine envoie des drones au-dessus de la Pologne et des États baltes en direction de la Russie et qu'ils sont détectés au-dessus de ces pays, alors l'Ukraine ou les États baltes ne sont pas responsables — non, ce sont « les Russes ». Ce sont également « les Russes » qui, de 2014 à 2015, par leur simple présence dans le Donbass, ont tellement exaspéré les Ukrainiens — qui sont nés là-bas — que le gouvernement ukrainien nazi, mis en place par l'Occident à la suite d'un coup d'État, n'a vu d'autre issue que d'envoyer des avions et des chars et de tuer autant de Russes ukrainiens que possible afin de ramener ces Russes ukrainiens à la raison.

Par ailleurs, cette inégalité de traitement, cette sélection — ce quasi-tri — s'applique également aux personnes qui prônent des relations normales avec la Russie ou qui décrivent simplement le monde tel qu'il est, plutôt que à travers le prisme de ceux qui détiennent le pouvoir. Des exemples ? Jacques Baud, Thomas Röper, Alina Lipp,

et bien d'autres encore. Sans parler du refus de communiquer ne serait-ce qu'avec les ambassades russes. Cela va jusqu'à refuser au ministre des Affaires étrangères Sergueï Lavrov le droit de survol.

Tout comme dans les années 1930 et 1940, les citoyens des sociétés occidentales ne sont que de simples spectateurs de cette sélection sur le tarmac. Et tout comme à l'époque, les protestations sont minimales ; en réalité, ce type de « traitement civilisé » bénéficie d'un soutien au sein de segments importants de la société occidentale.

Comme déjà mentionné, les médias sont le principal moteur de cette politique. Étonnamment, les chaînes publiques jouent un rôle bien plus prépondérant que les chaînes privées dans l'attisement des sentiments. Elles soutiennent le génocide et la condamnation de peuples entiers. Le meurtre des Palestiniens est pour ainsi dire créé par la parole. Le magazine suisse « Weltwoche », publié par l'ancien député de l'UDC au Conseil national Roger Köppel, en est un exemple flagrant. Pour lui, il « n'y aura jamais assez d'Israël » au Moyen-Orient en dehors d'Israël, et il interdit de qualifier quoi que ce soit de génocide. Droit international, dignité humaine, droits de l'homme... et alors ? – voir « [Au service du génocide et des crimes de guerre : la “Weltwoche” suisse a perdu son chemin](#) »



Roger Köppel, avec son journal « Weltwoche », est le fer de lance des sionistes en Europe

La boucle est bouclée. La première phrase de mon exposé faisait référence à l'un des grands tournants de l'histoire. Il a fallu à l'Europe de perdre 30 à 50 % de sa population pour prendre conscience qu'une nouvelle ère s'ouvrait.

Aujourd'hui encore, l'humanité tout entière se trouve au seuil d'une nouvelle phase. Les risques liés à cette évolution sont difficiles à prévoir. Ce qui est prévisible, en revanche, c'est que l'ère du développement effréné inspiré du modèle occidental a fait son temps. Si l'humanité — et l'Europe en particulier — ne veut pas perdre à nouveau une grande partie, voire la totalité, d'elle-même, elle doit trouver les moyens d'opérer une transition pacifique vers cette nouvelle ère de multipolarité qui s'annonce. Si elle n'y parvient pas, Kant est mort, et il est à craindre que l'Europe ne soit replongée en 1618 — au début d'une nouvelle guerre longue et sanglante.

ÉTIQUETTES DE L'ARTICLE:

Analyse Discours Gallant, Yoav Goethe, Johann Wolfgang Köppel, Roger Merz, Friedrich
Kant, Emmanuel Nawrocki, Karol Martens, Michael Allemagne Suisse Mut zur Ethik